

REUNION

« Sécurité alimentaire dans les pays du Sahel »

En réponse à la crise alimentaire affectant depuis plusieurs mois plusieurs pays de la bande sahélienne, RESACOOP a organisé un atelier de travail et de réflexion visant à mieux cerner l'état de la situation, connaître les dispositions déjà mises en place localement et réfléchir collectivement aux modalités d'appui qui pourraient être développées à partir de Rhône-Alpes. Cet atelier s'est tenu à Lyon le 23 mars 2012.

Les intervenants étaient :

- Mme Caroline BAH, coordinatrice d'Afrique Verte France
- M. Michel VILLETTE, représentant de la Région Rhône-Alpes au Mali
- M. Etienne GYENGANI, directeur des services de l'Action sociale de la Région des Hauts-Bassins au Burkina Faso
- M. Alain BOSTAL, représentant de la Région Rhône-Alpes au Burkina-Faso
- M. Ivan DEDESSUS LE MOUSTIER, chargé de coopération avec l'Afrique subsaharienne, Région Rhône-Alpes

Près de 70 personnes, représentant des associations et des collectivités territoriales rhônalpines, ont participé à cette demi-journée d'échanges.

1. La situation au Sahel

- La crise actuelle par Caroline BAH, coordinatrice d'Afrique Verte France

Les antécédents

La crise alimentaire qui affecte actuellement la bande sahélienne n'est pas la première : en 1970, en 1982, en 1984, notamment, le Sahel a connu des crises de grande ampleur, plus importantes encore que celle qui sévit actuellement. Cependant ces crises étaient aussi plus espacées dans le temps. C'est sur la base de ces précédentes crises que différents mécanismes ont été créés pour faire face aux situations de pénurie alimentaire.

Depuis la seconde moitié des années 2000, les crises de différents ordres se sont multipliées : crise de sous-production en 2005 ; crise des prix en 2008 dans un contexte mondial d'inflation sur les denrées alimentaires à l'origine d'émeutes de la faim dans plusieurs pays ; inondations et pertes de stocks en 2009 ; nouvelles crises de sous-production en 2010 et en 2012... Cette multiplication des

difficultés se traduit par un appauvrissement progressif, de crise en crise, d'une partie croissante des populations sahéliennes.

Dans le même temps, de nombreux programmes et politiques de développement, conduits notamment dans les zones les plus en bordure du Sahara, se sont soldés par des échecs et n'ont pu enrayer l'affaiblissement des dynamiques productives et, partant, économiques et sociales, à l'œuvre dans le Sahel. Parallèlement se sont intensifiées à l'échelle mondiale les pratiques spéculatives, notamment sur les denrées alimentaires, rendant l'accès aux matières premières et aux intrants plus instable et aléatoire. Enfin, depuis quelques années, la crise globale s'est étendue et renforcée dans les pays du Nord, ainsi que dans les pays émergents tels la Lybie, limitant les envois de devises des ressortissants originaires des pays de la zone sahélienne et travaillant à l'étranger.

La crise actuelle

Le déclencheur de la crise actuelle est la faible pluviométrie du dernier hivernage (juin-octobre 2011), qui a entraîné des récoltes céréalières médiocres en novembre-décembre 2011.

La crise affecte toute l'Afrique de l'Ouest, mais c'est dans la zone sahélienne, où les populations se nourrissent essentiellement de céréales, que la situation alimentaire est la plus grave. Les déficits en production céréalière par rapport aux besoins de la population sont importants dans tous les pays de la zone, à l'exception du Mali, excédentaire (mais dont le Nord a connu des récoltes extrêmement faibles), et du Burkina Faso, équilibré mais où l'on retrouve également une forte césure nord/sud. Ce sont les pays enclavés, qui n'ont pas d'accès maritime et peuvent donc moins facilement recourir aux importations, qui affichent les situations les plus préoccupantes, tels le Niger et le Tchad (18% et 31% de déficit respectivement).

De nombreux facteurs aggravent la crise. On peut notamment citer :

- Des stocks de sécurité alimentaire des Etats très insuffisants (par exemple au Niger : 700.000 tonnes de déficit et seulement 50.000 tonnes de stock alimentaire)
- La multiplication des conflits, notamment au Nord Nigéria (groupe islamiste Boko Haram / gouvernement) et au Nord Mali (rébellion touarègue, plus de 100.000 déplacés vers le sud du pays, et 100.000 réfugiés dans les pays frontaliers)
- Le retour massif des migrants préalablement installés en Lybie, qui pèse significativement sur les ressources des populations de la zone sahélienne
- La décapitalisation progressive des éleveurs qui, face au déficit fourrager, réduisent leurs cheptels, accélérant la baisse des prix
- Réduction voire disparition des revenus touristiques, notamment au Mali et au Niger
- Hausse du prix du carburant qui se répercute sur le niveau général des prix, et des céréales, bien que, sur ce dernier point, les mesures prises par les différents gouvernements ait permis de contenir la hausse des prix
- Entraves au commerce des céréales avec la fermeture des frontières entre le Niger et le Nigéria d'une part (aggrave la baisse des revenus des agriculteurs nigériens), et du Burkina-Faso d'autre part, qui ne souhaite pas laisser sortir ses céréales.

La crise est donc très grave. Face à cette situation, plusieurs mesures sont préconisées, sur le court terme pour faire face à l'urgence, et sur le moyen/long terme.

Mesures d'urgence

- ✓ Approvisionnement des populations en céréales, ou en argent
- ✓ Approvisionnement des enfants en farines infantiles enrichies
- ✓ Soutien aux éleveurs

- ✓ Soutien aux agriculteurs en semences pour la prochaine campagne agricole
- ✓ Respect de la libre circulation des biens agricoles

Mesures moyen/long terme

- ✓ Subventions alimentaires sous diverses formes (y compris détaxes sur produits importés)
- ✓ Renforcement des stocks de sécurité à tous les niveaux (local et national)
- ✓ Mise en œuvre du RESOGEST (réseau de gestion des stocks céréaliers – 5% des excédents réservés aux pays déficitaires en temps normal)
- ✓ Renforcement de la production agricole, avec des contraintes techniques fortes en zone non irriguée à pluviométrie aléatoire
- ✓ Développement d'activités génératrices de revenus

- Les réponses et recommandations des Etats

Au **Mali**, l'Etat recommande :

- distribution gratuite dans les communes les plus affectées
- vente subventionnée de céréales
- accompagnement des agriculteurs sur le développement des cultures de contre-saison
- approvisionnement en semences
- mise en place de travaux à haute intensité de main d'œuvre - tels que curage de chenaux - réalisés par une mairie et rémunérés en vivres (« *food for work* »).

Au **Burkina-Faso**, la stratégie gouvernementale s'articule autour de quatre axes d'intervention :

- appui aux éleveurs : achat de sous-produits alimentaires et de fourrage
- accès aux denrées alimentaires avec notamment la mise en place de magasins
- lutte contre les pratiques spéculatives
- politique de promotion des semences
 - o distribution aux agriculteurs : les services techniques de l'Etat disposent de semences mais manquent de personnels pour multiplier les distributions ;
 - o promotion de cultures alternatives à cycle court ;
 - o organisation de foires aux semences.

Au **Niger**, le gouvernement a rapidement mis en place le programme « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » (« les 3 N »). Il s'agit de développer le maraîchage pour enrichir la production et le régime alimentaire de la population nigérienne. Le programme est mis en œuvre par les collectivités territoriales et consiste essentiellement à développer l'accès à la ressource hydraulique (forages, exploitation des mares) et à rendre accessibles dans toutes les communes du Niger les intrants agricoles (semences de maïs et de blé, boutures de manioc, pommes de terre...). L'Office des 3 N, récemment créé, coordonne le programme au plan national.

Dans ces trois pays, il est vivement recommandé et souhaité que les acteurs rhônalpins inscrivent leurs actions dans le cadre des stratégies nationales développées et s'articulent localement avec les parties prenantes aux niveaux communal, régional et/ou national. Une telle articulation contribuera à une meilleure coordination, cohérence, efficacité et efficacité des efforts déployés par l'ensemble des acteurs, au bénéfice durable des populations locales.

2. Eléments de méthode et bonnes pratiques en Rhône-Alpes

• Quelles expériences ou ressources peut-on identifier en Rhône-Alpes ?

- Afrique Verte organise des **bourses alimentaires** en vue de favoriser la rencontre entre producteurs excédentaires et communautés déficitaires.
- L'association AVSF est présente, notamment au Mali, où elle accompagne le **déstockage préventif** et appuie le développement de techniques de **séchage de viande** et le **ramassage des carcasses** pour éviter la pollution.
- Terre et Humanisme appuie la **constitution de stocks de prévention**. Marie GABELOUX insiste sur l'intérêt, à défaut pour chaque acteur de pouvoir intervenir dans toute la région du Sahel, de pouvoir mutualiser expériences, compétences et contacts de structures en capacité d'agir sur le terrain. Par exemple, à Tacharane au Mali l'Union pour un avenir écologique et solidaire (UAVES) peut **produire des semences reproductibles**, former au **développement des cultures de contre-saison**.
- Georges LINOSSIER présente l'expérience de l'association Misola qui dispose du savoir-faire en matière de **production de farines infantiles enrichies**. L'association est prête à se mobiliser en vue d'en fournir de grandes quantités pour les camps de réfugiés.
- Serge VALLET, représentant de l'association Passerelles, indique que la **pratique des cultures associées**, qui implique notamment une réduction de l'usage des engrais fertilisants et de l'eau, permet d'augmenter la production agricole en zone sahélienne (+ 30 %) et tropicale (+ 300 %). Des essais ont été conduits, leurs résultats seront publiés.
- Claude MOULINIER, représentante de l'association Santé Mali Rhône-Alpes, suggère que soit réalisé un **recensement des personnels locaux** travaillant ou ayant travaillé au service des différents programmes d'ONG. Un « pool » de ressources humaines pourrait ainsi être activé ou mobilisé en cas de survenue de crises telles que celle qui frappe actuellement les pays de la zone du Sahel.
- Marie-Loup FALL-GUERIN rappelle que le RAFOD (Réseau d'appui aux actions et formations pour le développement) constitue un **réseau de plus de 700 professionnels du développement local** dont une majorité sont basés dans les pays du Sud. Une **capitalisation d'expériences en matière d'agriculture familiale** est en cours de réalisation avec l'appui de la Région Rhône-Alpes, et pourrait être partagée au-delà du cercle des anciens étudiants du Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL).
- Ivan DEDESSUS LE MOUSTIER, chargé de coopération avec l'Afrique subsaharienne à la Région Rhône-Alpes, rappelle que **les enjeux de la concertation se situent autant sinon plus au niveau des collectivités du Sud** qu'à celui des collectivités du Nord. C'est en ce sens que la Région Rhône-Alpes propose la création d'une **cellule d'échanges et de partage d'expériences regroupant les partenaires Sud des acteurs rhônalpins**. D'autres expériences de ce type ont déjà été menées : l'entente interrégionale du FERLO réunit cinq réunions sénégalaises autour des enjeux d'adaptation climatique ; la CEPRAOM (cellule d'échange et de partenariats Rhône-Alpes, Afrique de l'ouest, Madagascar). Ces dispositifs permettent aux collectivités du Sud d'identifier des enjeux communs, d'y réfléchir ensemble en mutualisant leurs moyens, et de mettre en œuvre des solutions communes aux problématiques partagées. Dans le cadre de la CEPRAOM, il est prévu de recenser l'ensemble des centres de formation présents dans les régions partenaires – ce

recensement pourra être mis à la disposition des acteurs rhônalpins sur le site internet de RESACOOOP. Par ailleurs, la mise en place d'un système de bourses interrégionales fait actuellement l'objet d'une réflexion au niveau du Conseil régional Rhône-Alpes. Des réseaux thématiques appuyés par la Région Rhône-Alpes existent également : « Biens publics mondiaux », « Femmes et développement ». Ils peuvent favoriser la mise en lien d'acteurs pour partager réflexions et outils, ou encore construire des projets communs.

- **L'action de la Région Rhône-Alpes**

Ivan DEDESSUS LE MOUSTIER rappelle l'engagement régional en matière de coopération et solidarité internationale à différents niveaux, notamment :

- ✓ des partenariats de coopération décentralisée dans une perspective d'aide au développement auprès de collectivités territoriales partenaires (région des Hauts-Bassins au Burkina Faso, région de Tombouctou au Mali, régions de Saint-Louis et Matam au Sénégal)
- ✓ un fonds d'aide régionale destiné à accompagner la mise en œuvre d'actions d'urgence dans le cadre de la loi Thiollière et doté d'une enveloppe budgétaire de 100.000 €.

Les actions conduites dans le cadre de la coopération décentralisée Région Rhône-Alpes / Assemblée régionale de Tombouctou au Mali

L'assemblée régionale de Tombouctou est le maître d'ouvrage d'un programme auquel participent Agriculteurs et vétérinaires sans frontières (AVSF), Misola et Handicap International. Afrique Verte s'en voit confier la coordination.

Actions concrètes :

- ✓ constitution d'un stock de céréales
- ✓ distribution gratuite
- ✓ vente subventionnée
- ✓ constitution d'un stock de semences améliorées
- ✓ farines infantiles enrichies (Misola)

Concernant l'appui aux éleveurs, AVSF accompagne le destockage préventif et appuie le développement de techniques de séchage de viande et le ramassage des carcasses pour éviter la pollution.

Michel VILLETTE, représentant de la Région Rhône-Alpes au Mali, se tient à la disposition des acteurs rhônalpins pour faire le lien avec les structures mentionnées.

Les actions conduites en réponse à la crise alimentaire en cours dans les pays du Sahel

En plus du fonds d'urgence régional, qui peut être sollicité pour accompagner les actions des structures impliquées au Sahel, et des programmes de coopération décentralisée dont les actions habituelles se poursuivent dans la continuité, la mise en place d'un appui spécifique dans le cadre du partenariat avec l'Assemblée régionale de Tombouctou a été proposée aux élus rhônalpins. Un fonds de 135.000 € pourrait voir le jour.

Il est proposé que ce dispositif favorise la mise en lien des partenaires locaux des acteurs rhônalpins, notamment entre partenaires issus de zones où la production est déficitaire et ceux issus de zones où elle est déficitaire (Bénin, Côte d'Ivoire). Plusieurs options sont possibles : plateforme permanente, mise en place d'un système d'échanges locaux permettant l'échange de bonnes pratiques et de contacts entre partenaires au Sud.

En conclusion les recommandations formulées au cours des échanges portent à la fois sur le court et le long terme :

- **Pour les actions d'urgence**, s'inscrire dans les mécanismes existants dans les différents pays concernés
- Dans une optique de **prévention des risques à plus long terme**, il s'agit d'anticiper et préparer localement la récurrence de ce type de crises, notamment dans un contexte d'approfondissement du changement climatique. Quatre axes sont ainsi à privilégier et intégrer dans les stratégies d'action à moyen/long terme des acteurs locaux et de leurs partenaires rhônalpins :
 - services sociaux de base : eau, santé, éducation
 - techniques d'adaptation au changement climatique : lutte contre l'érosion et l'appauvrissement des sols, amélioration de l'usage des ressources hydrauliques
 - production alimentaire : diversification des pratiques alimentaires de façon à développer la culture et l'usage de produits plus résistants au changement climatique ; développement des techniques de conservation et de stockage
 - gouvernance locale : amélioration de la concertation entre acteurs locaux et élus, responsabilisation des partenaires du Sud.

De manière plus transversale, il convient autant que faire se peut d'encourager, par l'utilisation de moyens incitatifs, la concertation entre acteurs du Nord autant qu'entre acteurs du Sud.